



## ***Politique du bureau national 2009-2010 (inscriptions, remboursements et transferts)***

Veillez allouer deux jours ouvrables pour le traitement de votre demande. Si vous ne recevez pas de confirmation officielle par courriel, veuillez alors communiquer avec la coordonnatrice des stages du bureau national.

Vous pouvez également récupérer votre formulaire de confirmation en ligne, 48 heures après vous être inscrit, en accédant à votre profil à l'aide de votre nom et numéro de membre.

Avant de réserver un transport ou de l'hébergement, l'AMSC, la FESC et l'ACMS vous conseillent fortement de vérifier votre inscription au stage.

Important : les stages, modules et programmes des trois associations ont un nombre de places limitées, en fonction de la disponibilité des formateurs. Aussi, il arrive dans certains cas, que le stage se remplisse avant la date limite. À ce moment, l'AMSC, la FESC et l'ACMS se réservent le droit de refuser des participants et de les inscrire sur une liste d'attente.

### ***POLITIQUE DE TRANSFERT ET DE REMBOURSEMENT DE L'AMSC :***

Les demandes de remboursement et de transfert **doivent** être effectuées par écrit, par télécopieur ou par la poste.

En cas d'annulation tardive, les frais suivants seront appliqués :

- dans un délai de deux semaines (14 jours) avant le début du stage, 75% des frais de stage seront remboursés;
- dans un délai de trois jours avant le début du stage, la journée même du stage ou, en cas d'absence sans préavis, 50 % des frais de stage seront remboursés.

En cas de transfert tardif, les frais suivants seront appliqués :

- plus de 14 jours civils avant la première journée de stage : aucune pénalité;
- dans un délai de 14 jours civils de la première journée de stage : 50 \$ de pénalité pour les stages et 20 \$ pour les examens, les reprises et les modules;
- les transferts et les annulations effectuées 72 heures avant le début du stage sont sujets à une pénalité de 50 %.

### ***POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE LA FESC***

En cas d'annulation tardive, les frais suivants seront appliqués :

- dans un délai d'une semaine (7 jours) avant le début du stage : 75 % des frais seront remboursés;
- dans un délai de 48 heures avant le début du stage, la journée même du stage, ou en cas d'absence sans préavis : 50 % des frais seront remboursés.

### ***POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE L'ACMS :***

Les demandes de remboursement et de transfert doivent être effectuées par courriel, par télécopieur ou par la poste.

En cas d'annulation tardive, les frais suivants seront appliqués : dans un délai de deux semaines avant le début du stage, 15 %; dans un délai de trois jours, 30%; à défaut de se présenter au stage, 50% sera déduit du remboursement.

En tout temps, l'AMSC, la FESC et l'ACMS se réservent le droit d'annuler un stage, un module et un programme et ce, sans préavis. De plus, elles ne peuvent être tenues responsables des frais engagés par les participants. Toutefois, les frais de stage seront remboursés en entier.



N° de membre : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Sexe : Femme  Homme

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province/État : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Transfert**

**Remboursement**

Inscrit (e) au stage : \_\_\_\_\_ Endroit : \_\_\_\_\_ Date du stage : \_\_\_\_\_

Transféré (e) au stage : \_\_\_\_\_ Endroit : \_\_\_\_\_ Date du stage : \_\_\_\_\_

Raison (Veuillez fournir une note du médecin.)

Je confirme avoir lu la politique de transfert et de remboursement et en avoir compris et accepté les conditions.

Signature: